

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 12–14 novembre 2012

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2012/9-A/2
15 octobre 2012
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT – JORDANIE 200478

Appui au programme national d'alimentation scolaire

Nombre de bénéficiaires	300 000 par an
Durée du projet	31 mois (1 ^{er} décembre 2012–30 juin 2015)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	6 288 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	4 458 636
Coût total pour le PAM	12 131 314

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODC*: M. D. Belgasmi tél.: 066513-3561

Liaison Officer, ODC*: Mme M. Jaring tél.: 066513-2342

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale)

RÉSUMÉ

Bien que la Jordanie jouisse dans l'ensemble d'un bon niveau de sécurité alimentaire, il y demeure des poches d'insécurité alimentaire où la population souffre beaucoup de la crise économique prolongée et des événements qui se déroulent dans le pays voisin, la République arabe syrienne. Du fait de la crise économique, le Gouvernement a réduit les budgets consacrés à la protection sociale et diminué de presque 80 pour cent le programme national d'alimentation scolaire.

Le Gouvernement a demandé au PAM d'apporter à nouveau un appui alimentaire direct aux enfants scolarisés des zones très vulnérables afin d'atténuer l'incidence négative de ces réductions significatives car il entend prévenir tout retour en arrière par rapport aux avancées importantes obtenues dans le domaine de l'éducation, notamment des taux de scolarisation élevés et de faibles taux d'abandon scolaire. Le Gouvernement reste convaincu de l'utilité de l'alimentation scolaire à titre de filet de sécurité et va contribuer directement au programme en complétant les produits alimentaires fournis et en finançant l'intégralité des frais de transport terrestre, d'entreposage et de manutention.

Le Gouvernement a également demandé au PAM une assistance technique en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience du programme national d'alimentation scolaire. En collaboration avec des organisations non gouvernementales, d'autres institutions des Nations Unies et des partenaires de développement, le PAM fournira donc des conseils et un appui technique en vue d'augmenter la capacité des pouvoirs publics et d'améliorer la qualité et la durabilité du programme.

Le projet, qui est conforme aux priorités du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement Jordanie 2013–2017, contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1 et 2 et des Objectifs stratégiques du PAM 4 et 5.

PROJET DE DÉCISION*

Le Conseil approuve le projet de développement Jordanie 200478 "Appui au programme national d'alimentation scolaire" (WFP/EB.2/2012/9-A/2), sous réserve de la disponibilité des ressources.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

1. La Jordanie est un petit pays à revenu intermédiaire qui compte 6,3 millions d'habitants. En 2011, il se classait au 95^e rang sur 187 d'après l'indice de développement humain¹; les taux de pauvreté et de chômage y étaient l'un et l'autre de 13 pour cent². La plupart des Jordaniens résident dans les zones urbaines qui se concentrent dans les gouvernorats d'Amman, d'Irbid et de Zarqa. Bien que les femmes soient en moyenne plus qualifiées que les hommes, elles sont 9 pour cent à exercer une activité économique, contre 40 pour cent des hommes³.
2. Depuis 1999, le pays a considérablement progressé dans la réforme de son économie: privatisations, promotion de l'investissement étranger et libéralisation des prix sont les grands axes de sa politique économique. Le secteur des services contribue à hauteur de 63 pour cent au produit intérieur brut (PIB). Depuis 10 ans, l'économie connaît une croissance annuelle régulière de près de 6 pour cent, mais le fossé entre riches et pauvres s'est creusé¹. Les subventions aux produits alimentaires et aux carburants ont pour la plupart été éliminées dans le cadre de la réforme économique, mais le Gouvernement s'efforce de maintenir un dispositif de protection sociale en état de fonctionner.
3. La crise économique mondiale a mis à mal l'économie naissante du pays et fait apparaître la fragilité de ses progrès économiques et de ses indicateurs prometteurs. La croissance du PIB est tombée de 8 pour cent en 2008 à 2 pour cent en 2009 et à 3 pour cent en 2010. Face au gonflement de la dette publique au premier trimestre de 2012, le Gouvernement a adopté des mesures d'austérité pour réduire les déficits budgétaires qui avaient atteint le niveau alarmant de 64,6 pour cent du PIB. Les répercussions de la crise mondiale sont particulièrement néfastes pour les pauvres. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 33 points de pourcentage entre 2008 et 2012, l'inflation ayant récemment atteint un taux de près de 50 pour cent; la situation est similaire pour les carburants.
4. La Jordanie subit directement le contrecoup des troubles que traversent les pays voisins, à savoir perturbation du commerce transfrontalier, ralentissement de l'activité touristique et nécessité d'accueillir des demandeurs d'asile de plus en plus nombreux. Ces divers facteurs ont encore poussé les prix à la hausse et mis à rude épreuve des ressources déjà rares. La situation devrait encore se dégrader et peser davantage sur l'économie et les ressources publiques.

Sécurité alimentaire et nutrition

5. La fragilité du secteur agricole s'explique par le manque d'eau et de terres arables, les épisodes répétés de sécheresse, la fragmentation des terres et le niveau élevé des coûts d'opportunité dans le secteur agro-industriel. La production locale ne satisfait que 15 pour cent des besoins alimentaires nationaux, même si la politique d'ouverture du marché et l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement garantissent des disponibilités alimentaires suffisantes.

¹ Ministère de la planification et de la coopération internationale et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2011. *Rapport sur le développement humain en Jordanie 2011*. Amman.

² Département des statistiques. Juillet 2010. *Poverty Report*. Amman.

³ Union européenne. Juillet 2010. *Rapport national d'analyse de la situation: droits humains des femmes et égalité hommes-femmes – Jordanie*. Amman.

6. L'insécurité alimentaire s'explique dans la plupart des cas par des facteurs économiques et elle est étroitement corrélée à la pauvreté. Sur les 85 sous-districts que compte le pays, 32 sont considérés comme des "poches de pauvreté" où plus d'un quart de la population est pauvre². En 2008, une évaluation de la sécurité alimentaire réalisée par le PAM pour mesurer l'impact de la cherté des denrées dans ces zones a révélé des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité⁴. Une enquête de 2010 sur la sécurité alimentaire montrait que, dans ces poches de pauvreté, la consommation alimentaire était à peine suffisante pour 25 pour cent de la population alors qu'au niveau national elle n'était médiocre ou à peine suffisante que pour 2,5 pour cent de la population⁵. Le conflit qui se déroule dans la région et l'afflux de réfugiés qu'il entraîne accroît la pression qui s'exerce sur les populations vulnérables vivant dans les poches de pauvreté et se répercute sur leur niveau de consommation alimentaire. Trente-quatre pour cent des enfants de moins de 5 ans sont anémiés – une anémie fortement corrélée à la pauvreté, qui est plus marquée en milieu rural et dans le sud. Les taux d'anémie sont les mêmes pour les garçons et pour les filles⁶.

Éducation

7. Vu le peu de ressources naturelles dont dispose la Jordanie, les dirigeants nationaux considèrent que le principal atout du pays réside dans ses ressources humaines, et l'éducation est donc l'une des toutes premières priorités, comme en témoigne la progression de tous les indicateurs dans ce domaine. En 2009, le taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans était de 97 pour cent — 98 pour cent pour les hommes et 96 pour cent pour les femmes — et 98 pour cent des enfants allaient à l'école primaire. Dans l'enseignement primaire et secondaire, la parité des sexes est quasiment atteinte. L'abandon de l'école avant la fin du cycle primaire est rare mais les coûts de plus en plus élevés de l'éducation et les difficultés économiques pourraient renverser cette tendance, en particulier pour les familles les plus pauvres¹. Certaines informations font état d'enfants quittant l'école précocement pour aller travailler⁷.

Politiques et stratégies du Gouvernement

8. Le Gouvernement est déterminé à faire reculer la pauvreté et à améliorer les services sociaux. Le Programme national 2006–2015 se fixe pour but une réduction de la pauvreté de 10 pour cent; une stratégie concernant la sécurité alimentaire est en cours d'élaboration, avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Des mesures socioéconomiques ont été prises pour combattre la pauvreté et la faim, notamment: i) la mise en place d'un système de protection sociale pour les pauvres; ii) la création d'activités économiques locales viables et le développement de la participation en tant que moyens d'accroître l'autonomie des pauvres sur le plan économique; et iii) l'alignement des services sociaux sur les meilleures pratiques internationales, et le renforcement du rôle que jouent les organisations de la société civile dans la production de ces services.

⁴ PAM et Alliance jordanienne contre la faim. 2008. Enquête sur la sécurité alimentaire dans les poches de pauvreté de Jordanie. Voir <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp204530.pdf>.

⁵ Département des statistiques. 2010. *Household Expenditures and Income Survey, 2010, Preliminary Findings*. Amman.

⁶ Département des statistiques et ICF Macro. 2010. *Jordan Population and Family Health Survey 2009*. Calverton, Maryland, États-Unis.

⁷ Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) va réaliser une enquête rapide en novembre 2012 pour déterminer le taux d'abandon scolaire.

9. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) Jordanie 2013-2017 est conforme au Programme national 2006-2015. Ses grands axes sont les suivants: i) renforcer la réforme systémique; ii) assurer la justice sociale; iii) investir dans la jeunesse; et iv) préserver l'environnement.
10. Le système national de protection sociale repose sur des programmes de prestations monétaires, d'aide alimentaire, de subventionnement du pain, d'assurance-maladie gratuite et d'alimentation scolaire. Depuis le début de la crise économique, le Gouvernement s'est efforcé de maintenir ses programmes sociaux malgré leur coût croissant.
11. L'alimentation scolaire est un volet important du dispositif national de sécurité sociale. Le Gouvernement a lancé le programme national d'alimentation scolaire en 1999, en tirant parti des interventions du PAM au cours des 20 années précédentes et dans le but d'améliorer l'état nutritionnel des enfants scolarisés, d'améliorer leurs résultats scolaires et d'encourager de bonnes pratiques en matière de santé et de nutrition. Le programme vient en aide aux enfants des écoles publiques, en maternelle et dans les six classes du cycle primaire, en leur distribuant une collation nutritive quotidienne qui se compose de 50 grammes de biscuits à haute teneur énergétique produits localement et d'un fruit. La farine de blé servant à fabriquer les biscuits est enrichie localement.
12. Le programme est exécuté par l'Unité de l'alimentation scolaire du Ministère de l'éducation, sous la supervision d'un comité central et de sous-comités au niveau des régions, des districts et des écoles. Le Ministère de l'éducation a conclu un accord de longue durée avec l'armée jordanienne en ce qui concerne la production et la livraison aux écoles des biscuits à haute teneur énergétique. Le Ministère de la santé et l'Administration jordanienne chargée du contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques ont la responsabilité du suivi des repas, notamment des prescriptions concernant l'hygiène et les produits.
13. En 2009, le programme lancé dans les poches de pauvreté et progressivement amplifié venait en aide à 530 000 enfants, soit 70 pour cent de tous les écoliers du pays, et le Gouvernement envisageait de subvenir aux besoins des 730 000 enfants scolarisés dans les six classes du primaire des écoles publiques. Toutefois, du fait de la crise économique, ce chiffre a été considérablement revu à la baisse en 2011, tombant à 115 000 élèves, soit un cinquième de l'effectif de 2009. En 2012, le programme est venu en aide à 140 000 enfants scolarisés. Le nombre de bénéficiaires fluctue en fonction des moyens financiers de l'État.

COOPÉRATION PASSÉE ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

14. Le PAM est présent en Jordanie depuis 1964 dans le cadre de projets de développement axés sur l'agriculture, les travaux publics, l'éducation et l'environnement, ainsi que d'interventions de secours en faveur de personnes déplacées, de réfugiés et de victimes de la sécheresse. Le dernier projet appuyé par une assistance alimentaire a pris fin en 2007.
15. Le PAM a introduit en 1975 des activités d'alimentation scolaire, dont plusieurs phases ont été exécutées jusqu'en 1997, avec pour objectifs principaux d'augmenter le taux de scolarisation en primaire, la fréquentation des centres d'alphabétisation et la participation des femmes à la formation professionnelle. Ce projet est venu en aide à plus de 140 000 bénéficiaires, dont la plupart vivaient dans les poches de pauvreté du pays.

16. Le programme national d'alimentation scolaire a été lancé par le Gouvernement en 1999. L'évaluation réalisée par le PAM en 2006⁸ soulignait combien il importait de développer la capacité nationale de gestion, de suivi et d'évaluation de ce programme. À cette fin, le PAM a passé en revue le dispositif de suivi et d'évaluation de l'alimentation scolaire, mis au point un système englobant toute la chaîne des résultats, formé les responsables du programme et mené une campagne de sensibilisation.
17. Le Gouvernement a accueilli avec satisfaction ces activités dont l'exécution a néanmoins été compromise par le manque de fonds du PAM; les enseignements suivants en ont été tirés:
- l'appui fourni par le PAM ne s'inscrivait pas dans une stratégie nationale d'ensemble en faveur de l'alimentation scolaire. En dépit de l'intérêt manifesté au plus haut niveau politique, il était donc difficile pour les diverses parties prenantes, faute de stratégie, de se concerter pour décider de la voie à suivre et tirer parti des possibilités qui s'offraient à elles;
 - le programme national étant entièrement financé par le Trésor public, sa stabilité financière est conditionnée par les priorités budgétaires du Gouvernement, qui fluctuent au gré de la conjoncture économique nationale et internationale.
18. L'évaluation de 2006 soulignait également que la teneur de la ration en kilocalories et en nutriments était insuffisante. Le Gouvernement souhaiterait diversifier les aliments fournis et créer des installations pour que les repas soient cuisinés dans les écoles. La priorité est donnée aux aliments produits localement, y compris par de petites entreprises et des groupements communautaires. Malgré tout, la filière d'approvisionnement du projet est fortement centralisée, ce qui en limite les effets économiques directs à l'échelle des provinces et des communautés.
19. Le Gouvernement a demandé au PAM d'apporter un appui plus substantiel et plus régulier à son programme d'alimentation scolaire vu les difficultés budgétaires qu'il rencontre, y compris une assistance en nature.

ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Buts et objectifs

20. Le projet du PAM a pour objet principal d'aider le Gouvernement à mettre en place un programme d'alimentation scolaire durable de qualité dans le cadre du système national de protection sociale et conformément aux normes internationales applicables en la matière. Ce but est en adéquation avec les objectifs nationaux de développement, à savoir renforcer la justice sociale et l'égalité des chances, et réduire le taux de pauvreté en Jordanie⁹. Le

⁸ PAM. 2006. Appui fourni par le PAM au renforcement des capacités du programme d'alimentation scolaire du Ministère jordanien de l'éducation. (Document non publié).

⁹ Ministère de la planification et de la coopération internationale. 2005. *National Agenda 2006–2015. The Jordan We Strive For*. Amman; Ministère de la planification et de la coopération internationale. 2011. *Executive Development Programme 2011–2013*. Amman.

projet appuiera l'effet direct du PNUAD 2¹⁰ et contribuera à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1 et 2¹¹.

21. Les objectifs spécifiques sont d'aider le Gouvernement à :

- accroître l'envergure du programme d'alimentation scolaire pour en faire un dispositif de protection sociale de la base productive et maintenir le taux de scolarisation à un moment où le Gouvernement rencontre des difficultés budgétaires et les ménages pauvres des difficultés économiques (Objectif stratégique 4)¹²; et
- améliorer la qualité et la viabilité du programme national d'alimentation scolaire en fournissant une assistance technique en vue d'accroître la capacité institutionnelle de conception, de gestion et de planification des activités d'alimentation scolaire (Objectif stratégique 5)¹³.

Appui en nature

22. Le PAM fournira du blé et du sucre aux fins de la production locale de biscuits enrichis à haute teneur énergétique. Le Gouvernement continuera de fournir des fruits. Cette mise en commun des ressources permettra au programme national de venir en aide aux enfants scolarisés des 66 sous-districts les plus pauvres où la consommation alimentaire est la plus faible, et grâce à ce filet de sécurité, d'encourager les enfants à ne pas abandonner leur scolarité.

Renforcement des capacités

23. L'appui technique et stratégique du PAM renforcera les moyens dont dispose le Gouvernement pour assurer une gestion efficiente du programme et obtenir des résultats durables. En application des normes internationales de qualité concernant l'alimentation scolaire énoncées dans la politique du PAM, les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :

- *Évaluation globale par les différents acteurs intéressés* du programme national sur la base des normes de qualité, en vue de définir une vision commune de l'alimentation scolaire dans le pays, de cerner les problèmes et de préparer une feuille de route pour le développement du programme, en tenant compte des constatations de l'évaluation réalisée par le PAM en 2006.
- *Élaboration d'une stratégie nationale d'alimentation scolaire* qui mette l'accent sur la stabilité institutionnelle et l'uniformité du programme en harmonisant les objectifs, les financements, la législation et les priorités par rapport aux autres programmes nationaux.
- *Conception d'une stratégie de financement plus stable* à partir d'une estimation des coûts du programme d'alimentation scolaire et d'une analyse des paramètres budgétaires et des options envisageables pour améliorer son rapport coût-efficacité. De nouvelles sources de financement seront recherchées, en particulier auprès des

¹⁰ Effet direct 2 du PNUAD – La Jordanie dispose de mécanismes institutionnalisés améliorés de lutte contre la pauvreté et de protection sociale pour les personnes vulnérables aux niveaux national et infranational.

¹¹ Objectifs du Millénaire: 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim; et 2 – Assurer l'éducation primaire pour tous.

¹² Objectif stratégique 4 – Réduire la faim chronique et la dénutrition.

¹³ Objectif stratégique 5 – Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

communautés et du secteur privé. La stratégie de financement précisera les raisons justifiant le choix des diverses solutions retenues et leurs modalités.

- *Préparation d'une campagne de sensibilisation* dans le but d'informer le public et de le mobiliser en faveur de l'alimentation scolaire. Des messages spécialement conçus à l'intention des donateurs potentiels, des communautés, des parents et des enfants seront diffusés à la radio, à la télévision et dans la presse écrite.
- *Mise en œuvre du système amélioré de suivi et d'évaluation* grâce à l'automatisation de la collecte des données, l'intégration des indicateurs de résultats dans le système informatisé de gestion de l'éducation (EMIS), la formation des utilisateurs de ce système et la préparation des procédures opérationnelles standard.
- *Réalisation d'études de faisabilité sur la diversification de l'assortiment alimentaire, les nouvelles modalités de transfert et les activités d'alimentation scolaire reposant sur la production locale* de façon à: i) définir les caractéristiques des aliments qui seront produits localement et destinés aux écoles, par exemple les barres de fruits, pour en garantir la bonne teneur nutritionnelle; ii) étudier le rapport coûts-avantages de chaque option; iii) examiner les possibilités d'approvisionnement, y compris les dons en nature; et iv) recenser les capacités de production et les dispositifs de contrôle de la qualité des aliments.
- *Organisation d'une session annuelle de remise à niveau en gestion de l'alimentation scolaire* à l'aide d'un module de formation élaboré par le bureau de pays. On formera des formateurs pour s'assurer que les responsables de l'alimentation scolaire à tous les niveaux — administration centrale, gouvernorats, districts et écoles — de ce perfectionnement.

Ciblage

24. Le projet ciblera 66 sous-districts classés en fonction de leur niveau de pauvreté et de consommation alimentaire (voir la carte à l'annexe III). Il entend venir en aide à 300 000 enfants par an, soit le double de l'effectif ayant bénéficié en 2012 du programme national réduit.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES			
	Garçons	Filles	Total
Alimentation scolaire	150 000	150 000	300 000

25. Le tableau 2 ci-dessous indique la composition de la ration distribuée dans les écoles.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (g/enfant/jour)	
Biscuits à haute teneur énergétique	75
Nombre total de kilocalories par jour	338*
Pourcentage de kilocalories d'origine protéique	17
Pourcentage de kilocalories d'origine lipidique	11
Nombre de jours de distribution par an	124

* Le Gouvernement continuera de fournir des fruits frais, ce qui portera la valeur énergétique totale de la ration à 426 kilocalories par enfant et par jour.

26. Le programme national distribue actuellement des biscuits à haute teneur énergétique parce que les écoles ne disposent pas des installations nécessaires pour cuisiner sur place. Le PAM fournira 75 grammes de biscuits qui seront fabriqués localement avec de la farine de blé enrichie avec un mélange de vitamines et de minéraux essentiels. Cette ration remplacera celle de 50 grammes actuellement distribuée par les autorités; sa valeur nutritionnelle se rapproche davantage de l'apport minimal recommandé pour une demi-journée à l'école primaire. Le Gouvernement continuera de distribuer un fruit frais par jour en tant que source supplémentaire d'énergie et de vitamines.
27. Le tableau 3 indique les besoins en aliments liés à la fabrication des biscuits à haute teneur énergétique.

TABLEAU 3: BESOINS EN ALIMENTS (en tonnes)	
Farine de blé enrichie	4 325
Sucre	1 963
TOTAL	6 288

28. Le Ministère de l'éducation sera le principal partenaire du PAM. Il coordonnera les activités avec le Ministère de la santé, l'Administration jordanienne chargée du contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques et les autres parties prenantes. Le partenaire coopérant du PAM, l'Institut des services alimentaires sociaux et industriels (SIFI) – une organisation non gouvernementale russe – fournira une assistance technique pour l'estimation et le renforcement des capacités, et l'évaluation du projet. Le PAM étudiera les possibilités de collaboration avec des institutions partenaires des Nations Unies dans le cadre du PNUAD, en particulier l'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
29. Le Gouvernement financera l'intégralité des coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention. La stratégie de financement qui va être élaborée devrait permettre de stabiliser les ressources destinées à l'alimentation scolaire, rendant ainsi le Gouvernement mieux à même d'assumer la responsabilité du programme lorsque l'assistance du PAM prendra fin.

GESTION, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

30. L'assistance alimentaire sera fournie par l'intermédiaire du dispositif de gestion des programmes existants, sous la responsabilité du Ministère de l'éducation. Une équipe technique, composée de représentants du Ministère de l'éducation, du Ministère de la santé, de l'Administration jordanienne chargée du contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques, de l'armée jordanienne, du SIFI et du PAM sera spécialement mise en place pour le projet. Cette équipe jouera un rôle consultatif en matière de supervision, de gestion et de coordination des activités, facilitera la prise de décision et approuvera les plans de travail.
31. Le PAM importera de la farine de blé enrichie et du sucre pour la fabrication des biscuits à haute teneur énergétique. Les possibilités de développement des achats locaux seront étudiées au cours du projet. Des usines seront sélectionnées par voie d'appel d'offres et l'Administration jordanienne chargée du contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques aura la responsabilité du contrôle de la qualité.

32. La farine et le sucre seront expédiés au port d'Aqaba¹⁴, où les fournisseurs sélectionnés se chargeront de leur dédouanement et de la livraison aux fabriques de biscuits, puis du transport des biscuits jusqu'aux écoles.
33. L'Unité de l'alimentation scolaire du Ministère de l'éducation assurera le suivi et préparera les rapports de situation destinés au PAM en se servant des indicateurs de résultats mis au point récemment. Des données sur les effets directs sont déjà recueillies tous les ans via EMIS. Les rapports mensuels établis par les écoles et les visites sur place effectuées par les services du Ministère de l'éducation, à l'échelon central et au niveau des districts, permettent d'obtenir les indicateurs relatifs aux effets directs et aux processus.
34. Le SIFI rendra compte au PAM des activités de renforcement des capacités. Une évaluation réalisée à la fin du projet examinera: i) l'efficacité et l'efficacé de l'assistance fournie par le PAM; ii) la pertinence des activités de renforcement des capacités au regard des besoins du Gouvernement; et iii) les enseignements tirés. Ses résultats serviront à l'élaboration des stratégies futures.
35. Le bureau de pays étoffera son personnel en vue de disposer d'un effectif suffisant pour mettre en œuvre le projet et atteindre ses objectifs. Les partenaires coopérants fourniront un savoir-faire technique et des ressources supplémentaires.
36. Les principaux risques contextuels, programmatiques et institutionnels recensés pour ce projet sont les suivants: i) poursuite des troubles régionaux; ii) hausse des prix des produits alimentaires et des carburants; iii) retards dans les achats et les livraisons; et iv) manque d'intérêt des parties prenantes pour le projet. On s'efforcera de les atténuer de plusieurs façons: i) suivi de l'évolution de la situation régionale et préparation de plans d'urgence; ii) surveillance des prix et ajustement de la taille du projet et de son budget s'il y a lieu; iii) surveillance de la chaîne d'approvisionnement alimentaire; et iv) actions de promotion et de sensibilisation.

¹⁴ Les contributions en nature confirmées étant "livrées à destination", aucun frais de transport extérieur n'est inscrit au budget.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
Produits alimentaires¹	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Céréales	4 325	2 926 295	
Autres	1 963	1 532 341	
Total, produits alimentaires	6 288	4 458 636	
Total partiel, produits alimentaires			4 458 636
Autres coûts opérationnels directs			3 980 727
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			2 898 314
Total des coûts directs pour le PAM			11 337 677
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			793 637
COÛT TOTAL POUR LE PAM			12 131 314

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs recrutés sur le plan international	1 533 055
Personnel local – administrateurs recrutés sur le plan national	396 560
Personnel local – agents des services généraux	268 292
Personnel local – personnel temporaire	321 342
Personnel local – heures supplémentaires	39 600
Consultants internationaux	37 523
Consultants nationaux	21 292
Voyages officiels du personnel	42 320
Total partiel	2 659 984
Dépenses de fonctionnement	
Location des locaux	72 500
Fournitures de bureau et petit matériel	14 500
Communications et services	20 200
Réparation et entretien du matériel	5 800
Exploitation et entretien des véhicules	45 780
Aménagement des bureaux et réparations	6 000
Prestations de services d'organismes des Nations Unies	7 250
Total partiel	172 030
Dépenses de matériel et d'équipement	
Location de véhicules	49 300
Matériel de communication	17 000
Total partiel	66 300
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	2 898 314

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>EFFET DIRECT 2 DU PNUAD</p> <p>La Jordanie dispose de mécanismes institutionnalisés améliorés de lutte contre la pauvreté et de protection sociale pour les personnes vulnérables aux niveaux national et infranational</p>	<p>Indicateurs d'effet direct du PNUAD</p> <p>Pourcentage de la population ciblée bénéficiant de prestations sociales conformément au socle de protection sociale</p>	<p>Le Gouvernement est déterminé à faire reculer la pauvreté dans le pays</p> <p>Le Gouvernement avalise le cadre général relatif au socle de protection sociale</p> <p>Le Parlement adopte les modifications des lois relatives à la protection et aux droits des enfants</p> <p>Les efforts de lutte contre la pauvreté ne sont pas compromis par des problèmes budgétaires</p>
<p>Activité 1: Développement du programme national d'alimentation scolaire</p>		
<p>Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition</p>		
<p>Effet direct 1</p> <p>Extension du programme national d'alimentation scolaire pour constituer un dispositif de protection sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'écoles qui bénéficient du programme national d'alimentation scolaire dans les zones où les taux de pauvreté sont élevés <p>Cible: 60%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'élèves, garçons et filles, qui bénéficient du programme national d'alimentation scolaire dans les zones où les taux de pauvreté sont élevés <p>Cible: 60%</p>	<p>Le Gouvernement s'engage en faveur de l'alimentation scolaire, de la lutte contre la pauvreté et de la protection sociale</p> <p>Le Gouvernement maintient les crédits budgétaires alloués au programme d'alimentation scolaire</p> <p>La contribution de l'État à l'alimentation scolaire ne fait pas l'objet de restrictions budgétaires</p> <p>Les prix des produits alimentaires et des carburants n'augmentent pas davantage</p> <p>Il n'y a pas d'afflux de population en provenance des pays voisins</p>
<p>Produit 1.1</p> <p>Programme d'alimentation scolaire aligné sur le programme de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'élèves des écoles primaires (garçons et filles) qui reçoivent des rations du PAM <p>Cible: 300 000</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'écoles bénéficiant de l'assistance du PAM <p>Cible: à déterminer</p>	<p>Le PAM et le Gouvernement disposent de ressources suffisantes en temps voulu</p> <p>Les écoles sont accessibles</p> <p>Aucun retard n'est enregistré au niveau de l'approvisionnement extérieur, de la livraison ou de la fabrication locale des biscuits à haute teneur énergétique</p>

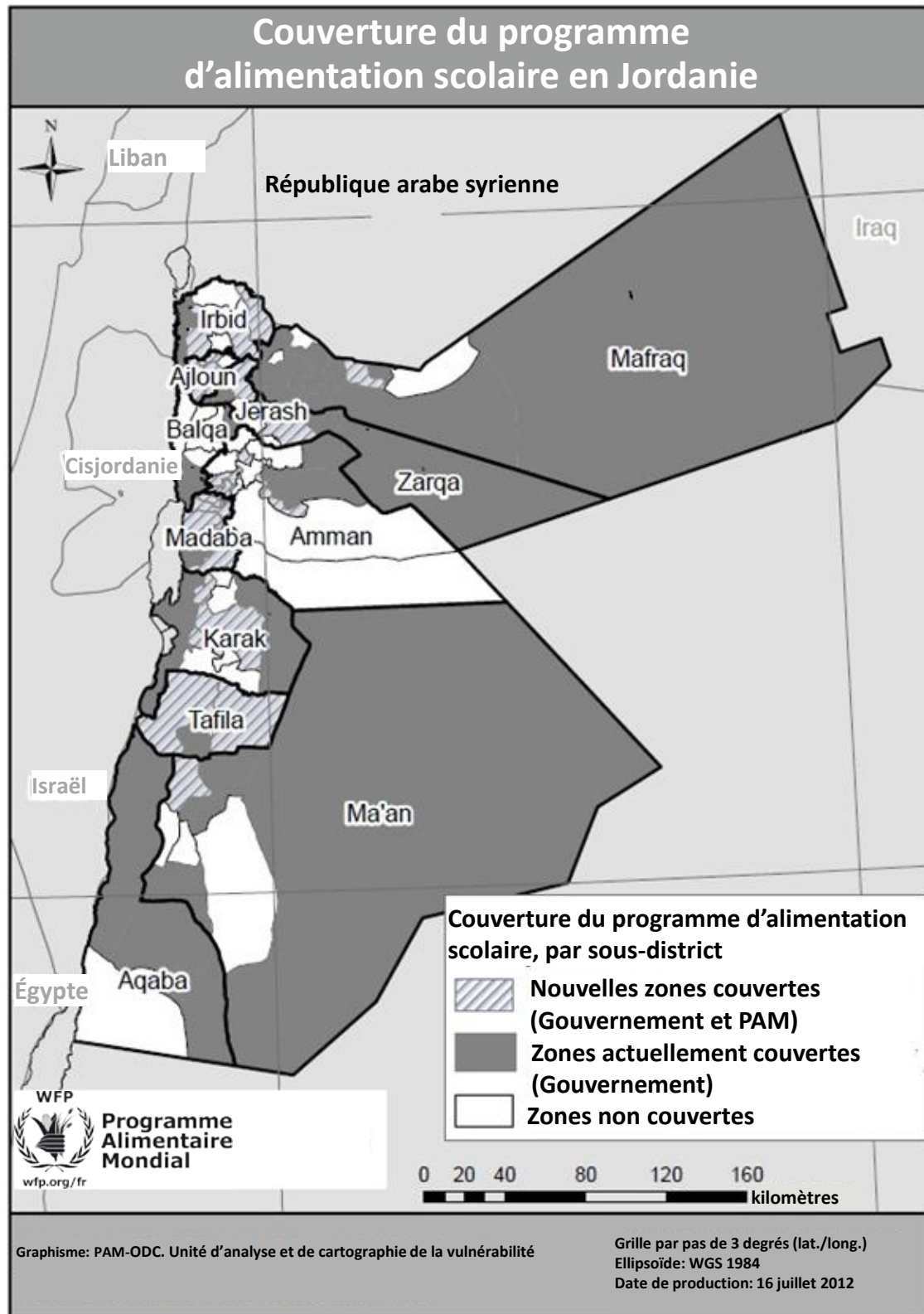
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Effet direct 2</p> <p>Maintien de l'accès à l'éducation et valorisation du capital humain dans les écoles bénéficiant d'une assistance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de scolarisation: variation annuelle moyenne de l'effectif de filles et de garçons inscrits <p>Cible: aucune diminution</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux d'abandon scolaire, par sexe <p>Cible: maintenu à 1%</p>	<p>La valeur du transfert du PAM est suffisante pour maintenir les enfants à l'école</p> <p>Le Gouvernement continue de fournir des fruits frais</p> <p>Aucun autre événement majeur n'a d'incidence sur l'accès à l'éducation ou sa qualité</p> <p>La vulnérabilité des ménages ne s'aggrave pas</p>
<p>Produit 2.1</p> <p>Aliments de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux filles et aux garçons ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de produits alimentaires distribués aux élèves ciblés <p>Cible: 100% de l'effectif prévu</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de jours de distribution par école par an <p>Cible: 124</p>	<p>Il existe localement une capacité suffisante et efficiente de production de biscuits à haute teneur énergétique</p> <p>Les ressources nécessaires sont disponibles en temps voulu</p> <p>Les écoles sont accessibles par la route</p> <p>Les enfants acceptent les biscuits à haute teneur énergétique</p>
Activité 2: Amélioration de la qualité et de la viabilité à terme du programme national grâce au renforcement des capacités		
Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux		
<p>Effet direct 3</p> <p>Amélioration de la qualité et de la viabilité du programme national d'alimentation scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice de capacité nationale¹ en matière d'alimentation scolaire <p>Cible: à déterminer</p>	<p>Les activités d'augmentation des capacités menées par le PAM portent sur des aspects fondamentaux du programme national d'alimentation scolaire et répondent aux besoins du Ministère de l'éducation/du Gouvernement</p> <p>Le Gouvernement continue de promouvoir les programmes de protection sociale et de lutte contre la pauvreté</p> <p>Les accords ne sont pas remis en cause par des changements de gouvernement</p>

¹ L'indice de capacité nationale mesure les progrès réalisés au regard de cinq critères de qualité: i) concordance avec la politique nationale; ii) solidité de l'encadrement institutionnel; iii) stabilité du financement et du budget; iv) conception de qualité; et v) forte participation de la communauté. L'outil d'évaluation du développement des capacités s'inspire des critères du cadre de développement des capacités élaboré par la Banque mondiale, qui ont été adaptés par le PAM.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit 3.1 Capacité d'alimentation scolaire et de sensibilisation améliorée grâce aux actions et activités de formation menées par le PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'hommes et de femmes formés à l'élaboration et à la planification des programmes, aux procédures et pratiques d'exécution, ventilé par catégorie (administration, organismes partenaires) Cible: 250 ➤ Nombre de projets d'assistance technique conduits par le PAM pour renforcer la capacité nationale Cible: à déterminer ➤ Assistance technique du PAM en vue de renforcer la capacité nationale Cible: 1 065 000 dollars 	<p>Les ressources nécessaires sont disponibles en temps voulu</p> <p>Des partenariats peuvent être mis en place avec d'autres organismes des Nations Unies</p> <p>Le taux de rotation des fonctionnaires reste faible</p> <p>Des partenaires coopérants sont disponibles</p>

ANNEXE III



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

EMIS	système informatisé de gestion de l'éducation
PIB	produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SIFI	Institut des services alimentaires sociaux et industriels
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance